

Corrigé et barème – La France et les régimes politiques au XIX^e siècle

Monarchies, républiques et la III^e République

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 4^e

Exercice 1 – Définir et distinguer

(4 pts)

- a) Censitaire : seuls votent ceux qui paient un impôt supérieur au cens (Restauration : 300 F, environ 100 000 électeurs ; monarchie de Juillet : 241 000). Universel masculin : tous les hommes de 21 ans (II^e République, 1848 : 9,4 millions). (1)
- b) Vote par oui ou non de tous les électeurs sur une question posée par le chef de l'État, qui fait approuver sa personne et non des députés : plébiscite du 21 décembre 1851 approuvant le coup d'État (ou mai 1870). (1)
- c) Régime où le pouvoir du roi est limité par un texte écrit et des chambres : la Charte de 1814 fait voter les lois et l'impôt par des députés élus et garantit l'égalité devant la loi. (1)
- d) En 1848, Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République (10 décembre 1848), non empereur ; il ne devient Napoléon III qu'en 1852, après son coup d'État et un plébiscite, pas par une élection. (1)

Erreur fréquente — Un plébiscite n'est pas une élection libre : la question et le moment sont choisis par le pouvoir, sans candidat d'opposition.

Exercice 2 – Repères chronologiques

(4 pts)

- a) Ordonnances de Charles X → abolition de l'esclavage → plébiscite du 8 mai 1870 → Semaine sanglante. (1)
- b) 1830 (Restauration) · 1848 (II^e République) · 1870 (Second Empire) · 1871 (III^e République). (1)
- c) 1879 – 1848 = **31 ans**. (1)
- d) 2 décembre 1851 : coup d'État ; 2 décembre 1852 : proclamation de l'Empire. La date rappelle le sacre de Napoléon I^{er} (2 décembre 1804) et Austerlitz (2 décembre 1805) : Louis-Napoléon se place dans l'héritage de son oncle. (1)

Repère — Associe toujours une date à son régime : 1848 sans « II^e République » ou 1871 sans « III^e République » n'a pas de sens.

Exercice 3 – Lecture d'un tableau : qui vote en France ?

(4 pts)

- a) 1846 : $241\,000 \div 35\,000\,000 \times 100 \approx 0,7\%$; 1848 : $9\,400\,000 \div 36\,000\,000 \times 100 \approx 26,1\%$. (1)
- b) $9\,400\,000 \div 241\,000 \approx 39$: multiplié par 39. C'est le décret du 5 mars 1848 instaurant le suffrage universel masculin. (1)
- c) $9\,400\,000 - 6\,800\,000 = 2\,600\,000$ électeurs. La loi exige trois ans de résidence dans la commune : elle écarte les ouvriers, souvent mobiles, jugés dangereux après les journées de Juin et les votes « rouges » de 1849. (1)
- d) Les femmes (la moitié de la population) ne votent pas avant 1945 ; les mineurs de moins de 21 ans (près de 40 % des habitants) non plus ; s'y ajoutent les militaires et, en 1850, les non-résidents. (1)

Le point clé — « Universel » en 1848 veut dire « tous les hommes » : le suffrage reste masculin et réservé aux majeurs pendant près d'un siècle.

Exercice 4 – Analyse de document : la proclamation du 2 décembre 1851 (4 pts)

- a) Affiche officielle (« appel au peuple ») rédigée par Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République élu en 1848, placardée dans Paris le 2 décembre 1851, jour de son coup d'État, adressée à tous les Français. (1)
- b) Il l'accuse d'être « un foyer de complots » et de bloquer le pays. Il ne dit pas qu'il vient de la dissoudre illégalement, de faire arrêter des députés et que l'armée occupe Paris : le texte présente un coup d'État comme un service rendu. (1)
- c) Un chef « nommé pour dix ans », des ministres qui dépendent « du pouvoir exécutif seul » (non des députés), un Corps législatif qui ne fait que discuter et voter : tout le pouvoir remonte vers le président, futur empereur. (1)
- d) Le plébiscite donne au coup de force l'apparence de la volonté du peuple (7,4 millions de oui le 21 décembre 1851) : force, car le suffrage universel est conservé ; piège, car on vote sur un homme, sans débat libre, sous la pression de l'armée et de l'état de siège. (1)

Méthode — Pour analyser un discours de pouvoir, cherche ce qu'il tait autant que ce qu'il dit, et confronte-le aux faits du même jour.

Exercice 5 – Développement construit : de la monarchie à la République (4 pts)

- a) Attendu : introduction qui pose la question du droit de vote et annonce trois périodes ; conclusion sur ce qui manque encore (vote des femmes). (1)
- b) Ex. : Charte de 1814, cens de 300 F puis 200 F, 100 000 puis 241 000 électeurs ; Trois Glorieuses (juillet 1830) contre les ordonnances ; révolution de février 1848 après les banquets. (1)
- c) Ex. : suffrage universel masculin (5 mars 1848), abolition de l'esclavage (27 avril 1848) ; journées de Juin ; élection de Louis-Napoléon (décembre 1848) ; coup d'État (2 décembre 1851), plébiscites, candidats officiels du Second Empire ; Sedan (1870). (1)
- d) Ex. : 4 septembre 1870 ; Assemblée monarchiste, Commune écrasée (1871), drapeau blanc refusé, lois constitutionnelles (1875), crise du 16 mai 1877, Grévy (1879) ; symboles (14 juillet, Marseillaise), libertés (presse 1881, maires et syndicats 1884), lois Ferry (école gratuite, obligatoire, laïque, 1881-1882). (1)

À retenir — Le fil du chapitre, c'est le droit de vote : chaque régime se définit par ceux qu'il laisse voter et par ceux qu'il exclut.